

APPEL D'OFFRES TRANSPORT INTERNATIONAL DE MARCHANDISES 2019-2022

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

Téléfilm Canada

Pour le développement et la promotion de l'industrie audiovisuelle canadienne

Téléfilm Canada, une société d'État qui relève du Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien, et dont le siège social se trouve à Montréal, offre ses services à l'industrie audiovisuelle canadienne par l'entremise de ses quatre bureaux régionaux situés à Vancouver, Toronto, Montréal et Halifax.

La Société s'avère l'un des instruments privilégiés du gouvernement canadien comme levier du secteur privé et apporte un soutien financier et stratégique aux industries du cinéma, de la télévision et des médias numériques. Le rôle de Téléfilm est de stimuler la création d'œuvres et de produits culturels reflétant la société canadienne, avec sa dualité linguistique et sa diversité culturelle, et d'en favoriser le rayonnement au pays comme à l'étranger.

Le soutien de la Société favorise la plus large diffusion possible des œuvres canadiennes au pays et à l'étranger en appuyant les activités de distribution, d'exportation, de marketing et de promotion de l'industrie dans les festivals, marchés et autres événements nationaux et internationaux.

DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES NATIONALES ET INTERNATIONALES

Le secteur Gestion des événements contribue à la promotion des produits audiovisuels canadiens à l'étranger, notamment grâce à son programme de promotion nationale et internationale. La présence de la Société dans les festivals et marchés internationaux permet de promouvoir les productions canadiennes, en collaboration avec l'entreprise privée. La Société met en œuvre un stand ombrelle sur quelques-uns des marchés jugés les plus pertinents pour l'industrie soit : le *South by South West (SXSW) à Austin, Texas, USA*, le *MIPTV*, le *MIPCOM* et le *Marché du film* (qui se tiennent à Cannes, en France), le *MIFA* à Annecy (France), *Sunnyside of the Doc* à La Rochelle (France) et l'*European Film Market (EFM)* à Berlin (Allemagne).

La valeur estimée des services se situe entre 15,000 \$ et 20,000 \$ par année.

En plus de soutenir la mise en marché et la vente des contenus canadiens, une forte présence sur ces marchés favorise l'accès au financement de projets en production ou en coproduction.

LE MANDAT

Pour les trois prochaines années, Téléfilm Canada est à la recherche d'un prestataire de services canadien pour la prise en charge du transport international groupé de ses marchandises et de celles de ses clients (au départ de Montréal et au retour vers diverses villes canadiennes) et ce, pour les événements suivants :

- MIPCOM (Cannes, France) : 14 au 17 octobre 2019 – www.mipcom.com
- EFM (Berlin, Allemagne) : 20 février au 1 mars 2020 – www.efm-berlinale.de
- SXSW : 16 au 22 mars 2020 - <https://www.sxsw.com/>
- MIPTV (Cannes, France) : 30 mars au 2 avril 2020 - www.miptv.com
- Marché du film (Cannes, France) : 12 au 23 mai 2020 - www.marchedufilm.com
- MIFA (Annecy, France) : 15 au 20 juin, 2020 – www.annecy.org/mifa/
- Sunny Side of the Doc (La Rochelle, France) : à venir – www.sunnysideofthedoc.com/

Les dates pour 2021 et 2022 sont à confirmer.

Le prestataire de services choisi sera également désigné pour le transport international de marchandises reliées à d'autres activités au cours de l'année (par exemple pour l'acheminement de copies de films dans des festivals internationaux).

Le transport groupé de marchandises pour les sept événements énumérés ci-dessus doit impérativement inclure :

À l'aller :

- Enlèvement à nos bureaux avec camion de type *tailgate* ;
- Réception des colis des clients de partout au Canada, regroupement et stockage ;
- Manutention (pesée et identification par le fournisseur) ;
- Dossier Export B13 ;
- Frais de terminal ;
- Surcharge kérosène* ;
- NavCan* ;
- Surcharge risque de guerre* ;
- Fret aérien ;
- Assurance ;
- Facturation unique avec détail du nombre de colis et du poids total par client.

Au retour:

- Frais de terminal ;
- Documentation ;
- Navcan* ;
- Dédouanement ;
- Frais de quai ;
- Livraison au bureau de Téléfilm Canada avec camion de type *tailgate* ;
- Livraison au centre de livraison ;
- Stockage, identification, tri et pesée des colis des clients ;
- Livraison partout au Canada (coût différent pour chaque province/ville) ;
- Assurance ;
- Facturation unique avec détail des coûts de manutention, du nombre de colis, du poids total et des frais de livraison au Canada par client en fonction de la ville de destination ;

ainsi que tout autre frais impératif au transport international s'il y a lieu, après discussion avec l'équipe de Téléfilm Canada.

**Téléfilm Canada est consciente que ces frais ne sont pas sous le contrôle du prestataire de services et que ce dernier se devra de prévenir la Société de tout changement tarifaire avant d'émettre la facturation.*

Téléfilm Canada se réserve le droit de choisir le prestataire de services pour assurer le dédouanement et la livraison à destination ainsi que pour le retour des marchandises jusqu'à Montréal.

Note : Téléfilm emploie une entreprise de dédouanement en Europe qui s'occupe des documents en territoire européen et qui prend en charge le transport entre Paris ou Berlin et les lieux des divers événements.

La soumission proposée devra se baser sur les études de cas présentées en Annexe B pour une expédition groupée à destination et en provenance de Paris (France)

PROFIL DE L'ENTREPRISE RECHERCHÉE

Téléfilm Canada va privilégier l'entreprise qui répondra aux exigences suivantes :

- Être une entreprise de propriété canadienne et sous contrôle canadien au sens de la *Loi sur l'investissement Canada* ;
- Exploiter une entreprise privée au Canada ;
- Avoir une expérience pertinente de plus de 10 ans dans le domaine du transport et de la manutention de marchandises au niveau national et international ;
- Avoir une expérience auprès d'entreprises culturelles, idéalement pour des services offerts lors des événements concernés par cet appel ;
- Avoir la capacité de répondre à plusieurs demandes simultanées de la part de Téléfilm Canada et à travailler avec plusieurs représentants à la fois ;
- Présenter une liste minimum de trois clients actifs en référence, qui pourront être contactés au besoin (idéalement pour le même type de service) ;
- Être le seul prestataire désigné pour l'exécution et la coordination des travaux et ne pas faire appel à une compagnie de sous-traitance (sauf pour le dédouanement sur place à l'étranger, si besoin).
- Soumission du devis détaillé comme suit :
 - tarif par colis/par poids/par poids volumétrique
 - tarif des services connexes; dédouanement

ANNEXE A – INSTRUCTIONS AUX FOURNISSEURS

CONFIDENTIALITÉ

Le contenu de l'appel d'offres et tout matériel d'appoint sont la propriété de Téléfilm Canada et doivent être traités de façon confidentielle. Chaque fournisseur accepte de ne pas divulguer l'information en tout ou en partie sans une autorisation préalable écrite de Téléfilm Canada.

Par ailleurs, le fournisseur reconnaît que Téléfilm Canada est un organisme gouvernemental soumis à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

REQUÊTES D'INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Toute demande d'information additionnelle ainsi que toute soumission officielle doit être adressée via courrier électronique à :

Sharon Aliphon
Coordonnatrice –
Suivi et contrôle administratif

Téléfilm Canada
360, rue Saint-Jacques, bureau 600
Montréal (Québec) H2Y 1P5

Tél. : 438-469-1117
Fax : 514-283-8212

Courriel : sharon.aliphon@telefilm.ca

DÉPÔT DE L'OFFRE ET PRÉSENTATION

Le fournisseur élabore **une seule offre** en se conformant aux exigences du présent document d'appel d'offres. **L'offre devra parvenir par courrier électronique à Téléfilm Canada au plus tard le mardi 17 septembre 2019 à 17 heures.**

Par l'envoi de son offre, le fournisseur reconnaît avoir pris connaissance des documents d'appel d'offres et en accepte les clauses, charges et conditions.

ÉCHÉANCIER

En supposant que les conditions normales prévalent, Téléfilm Canada prévoit se conformer à l'échéancier défini ci-après. Tout changement à ces dates sera communiqué à tous les participants à l'appel d'offres.

ACTIVITÉ	DATE
Lancement de l'appel d'offres	Vendredi 6 septembre 2019
Avis d'intention de répondre	Mercredi 11 septembre 2019 – 17 h*
Réception des offres des fournisseurs	Mardi 17 septembre 2019 – 17 h*
Annonce du choix du fournisseur	Jeudi 26 septembre 2019
Signature du contrat de 3 ans	Septembre 2019
Début du mandat	Septembre 2019

*Heure avancée de l'Est

AVIS D'INTENTION DE RÉPONDRE

Tous les fournisseurs souhaitant présenter une soumission sont tenus d'aviser Téléfilm Canada de leur intention, par courrier électronique à l'attention de Sharon Aliphon, avant **le mercredi 11 septembre 2019 à 17 h** (heure avancée de l'Est). L'avis d'intention devra fournir l'information suivante :

- intention de répondre (oui ou non),
- nom de la société,
- nom de la personne ressource ou responsable,
- numéro de téléphone,
- adresse de messagerie électronique de la personne ressource.

Seuls les fournisseurs qui auront signifié leur intention de soumettre une offre à la Société seront admissibles. Chaque fournisseur doit désigner une personne responsable qui sera le point de contact unique pendant toute la durée du processus d'appel d'offres. Toute communication faite par la Société sera adressée à cette personne. Notez que le présent appel d'offres est disponible dans les deux langues officielles.

MODIFICATION DE L'APPEL D'OFFRES

Téléfilm Canada se réserve le droit de modifier le présent appel d'offres, s'il y a lieu, de clarifier ou de corriger une ou plusieurs sections. Ces modifications peuvent inclure des clarifications apportées à la suite d'une requête d'information présentée par un des fournisseurs impliqués dans le processus d'appel d'offres.

Les soumissionnaires seront alors avisés de toute modification ou mise à jour apportées aux exigences de l'appel. Un avis de rectification sera alors incorporé au document d'appel d'offres et en fera partie intégrante.

RETRAIT D'UNE OFFRE

Le fournisseur peut retirer son offre en personne, par courrier électronique ou par lettre recommandée, en tout temps avant l'heure et la date limite fixée pour la réception des offres sans pour cela aliéner son droit d'en présenter une nouvelle dans le délai prescrit.

PROPRIÉTÉ DE L'OFFRE

L'offre présentée ainsi que les documents afférents demeurent la propriété exclusive de Téléfilm Canada et ne sont pas retournés au fournisseur.

ATTRIBUTION DU CONTRAT

Le prestataire de services retenu sera celui qui aura satisfait l'ensemble des clauses et des conditions du marché. Téléfilm Canada prendra en considération l'expertise, l'expérience, les ressources humaines et le matériel, les compétences et aptitudes à faire le travail ainsi que le meilleur rapport qualité/prix. Téléfilm Canada se réserve le droit de ne pas retenir le prestataire de services dont l'offre est la plus basse. Le prestataire de services retenu sera invité à signer un contrat d'un (1) an renouvelable automatiquement chaque année pour une durée maximale de trois (3) ans conditionnellement à une évaluation positive de Téléfilm et au respect du présent mandat par le soumissionnaire choisi ; toutes les modalités de l'entente contractuelle devant intervenir entre les parties devront être à l'entière satisfaction de Téléfilm Canada.

ENGAGEMENT DU PRESTATAIRE DE SERVICES

Le prestataire de services doit être prêt à inclure dans le contrat final chaque engagement énoncé dans l'offre. L'offre doit demeurer en vigueur pour une période de soixante (60) jours à partir du 17 septembre 2019.

Le prestataire de services s'engage à fournir une description détaillée du tarif unitaire et global pour chaque prestation incluse dans son offre.

CONDITIONS FINANCIÈRES

Les conditions financières proposées dans les offres doivent être en dollars canadiens. Elles devront inclure toutes taxes fédérales et provinciales.

RESPONSABILITÉ ET COÛTS ENGAGÉS PAR LES SOUMISSIONNAIRES

Tous les coûts directs et indirects liés à une soumission au présent appel d'offres (frais, dépenses, etc.), engagés et/ou payés par les soumissionnaires, sont à leur charge unique et entière.

DROITS RÉSERVÉS

Téléfilm Canada se réserve le droit :

- d'apporter des modifications aux documents d'appel d'offres avant l'heure et la date limite du dépôt des offres et, le cas échéant, de modifier la date limite du dépôt des offres. Comme mentionné à la rubrique Modification de l'appel d'offre, toute modification devient partie intégrante des documents d'appel d'offres et est transmise par courriel à tous les prestataires de services concernés » ;
- de n'accepter aucune des offres reçues, et ce, sans justification ou obligation envers les fournisseurs. Ainsi, la participation à ce processus d'appel d'offres n'oblige en rien Téléfilm Canada à poursuivre une entente d'affaires avec le fournisseur ;
- de choisir les fournisseurs qu'elle croit qualifiés pour une soumission compétitive, de négocier avec eux et de conclure les négociations sans encourir de responsabilité ;
- de négocier les différentes conditions d'affaires avec les meilleurs fournisseurs ;
- de communiquer avec tout fournisseur pour obtenir des corrections ou des éclaircissements à une proposition soumise, si nécessaire, afin de faire une comparaison juste de toutes les propositions soumises ;
- de mettre fin ou de modifier le contrat liant Téléfilm Canada au fournisseur sélectionné selon un préavis déterminé dans l'éventualité de tout retrait, annulation ou non-renouvellement, pour une ou plusieurs années ou de manière définitive, de participation de Téléfilm Canada à l'une ou plusieurs des opérations suivantes : SXSW, MIPTV, EFM, Marché du film, MIFA, Sunny Side of the Doc, et MIPCOM pour la période 2019-2022. Cette clause d'annulation devra être incluse dans les modalités contractuelles signées entre les deux parties.
- d'ajouter des événements à la liste ci-dessus et de négocier les tarifs appropriés pour ces ajouts et de conséquemment modifier le contrat en cours avec le fournisseur.

ANNEXE B – ÉTUDE DE CAS À DES FINS DE SOUMISSION

Cette étude de cas est basée sur les besoins réels établis lors du MIPTV en avril 2019.

À noter que la facture pro forma de l'envoi à l'aller (incluant les codes douaniers) a été établie par Téléfilm Canada pour **une valeur estimée à 3,300 \$** et un total de **16 colis**. Les marchandises déclarées n'ont pas de valeur commerciale et sont utilisées à des fins promotionnelles seulement. Téléfilm Canada n'établit pas de facture pro forma pour le retour étant donné que les marchandises déclarées sont celles qui n'ont pas été distribuées lors du marché, toujours à des fins promotionnelles.

Rappel : Téléfilm Canada fait présentement affaire avec une entreprise de dédouanement en Europe. Ce prestataire s'occupe des documents en territoire européen et prend en charge le transport entre Paris ou Berlin et les lieux des divers événements.

D'après le tableau détaillé ci-joint, établir une facture détaillée avec tarif unitaire pour chacune des prestations nécessaires à cette demande incluant :

Aller

- Réception des colis des clients de partout au Canada à votre entrepôt, regroupement et stockage ;
- Manutention (pesée et identification par le fournisseur) ;
- Enlèvement des colis de Téléfilm Canada à ses bureaux avec camion de type *tailgate* et livraison à votre entrepôt ;
- Établissement du dossier Export B13 ;
- Livraison de toutes les marchandises à Paris (France) incluant :
 - Frais de terminal
 - Surcharge kérosène
 - NavCan
 - Surcharge risque de guerre
 - Fret aérien
 - Assurance ;
- Facturation unique indiquant le détail du nombre de colis et du poids total par client à l'aller.

Retour

- Frais de terminal ;
- Documentation ;
- NavCan ;
- Dédouanement ;
- Frais de quai ;
- Stockage et manutention (identification, tri et pesée des colis clients) ;
- Livraison des colis clients dans diverses villes canadiennes (voir tableau) ;
- Livraison au bureau de Téléfilm Canada avec camion de type *tailgate* ;
- Assurance ;

- Facturation unique avec détail des coûts reliés à la manutention, stockage, identification, tri, pesée et expédition pour chaque client en fonction du nombre de colis, du poids total et de la ville de destination.

Expéditeur	ALLER		RETOUR		
	Colis (nb)	Poids (kg)	Colis (nb)	Poids (kg)	Destination retour
Société 1	1	9			
Société 2	3	14			
Société 3	4	41	1	2	
Société 4	1	21	2	27	
Société 5	3	29			
Société 6	2	6			
Société 7			2	5	
Téléfilm Canada	2	183	4		
TOTAL	16	303	13	34	

TÉLÉFILM CANADA
360, rue Saint-Jacques, bureau 600
Montréal (Québec) H2Y 1P5
Tél. : 514-283-6363 / 1-800 567-0890
www.telefilm.ca